

## Pourquoi verser la Taxe d'Apprentissage au CIN ?

Seul impôt dont vous pouvez décider de l'affectation, la taxe d'apprentissage représente un levier de financement indispensable pour assurer une formation de qualité et pour développer des projets pédagogiques innovants. Nos écoles, fières de leur histoire, sont résolument tournées vers l'avenir.

Pour faire d'un savoir-faire ancien un outil novateur de réinsertion, d'éducation et de formation, nos écoles ont besoin d'outils pédagogiques modernes : ouvrages, logiciels, matériels informatiques, amélioration des équipements audiovisuels, sportifs et des laboratoires de langues.

## Devenez partenaire du CIN

En contribuant, via la taxe d'apprentissage, au développement des écoles, vous devenez un véritable partenaire du CIN. Etre partenaire du CIN, cela signifie :

- ↕ Un accès privilégié pour les entreprises et les institutions aux ressources matérielles (salles, amphithéâtres),
- ↕ La rencontre d'un public de futurs professionnels de haut niveau,
- ↕ La participation à des conférences, cérémonies militaires et visites du CIN,
- ↕ L'association du nom de votre entreprise à une institution prestigieuse,
- ↕ Une action de mécénat valorisable en termes d'image et de communication.



Conception : MT Pascal Chigou - Cellule CIMEDIA - CIN BREST

## Comment effectuer votre versement ?

- ↕ En vous adressant avant le 27 février 2012 à votre organisme collecteur agréé (CCI, OCPA...) et en mentionnant le montant alloué à l'Ecole de Maistrance et/ou à l'Ecole des Mousses.
- ↕ En nous remettant un équipement présentant un intérêt pédagogique en relation directe avec les formations dispensées et en l'accompagnant de sa facture.

Pour nous permettre de vous remercier et d'ajuster notre budget prévisionnel, nous vous invitons à renvoyer, dès que possible, le bordereau de versement ci-joint.

L'Ecole de Maistrance et l'Ecole des Mousses sont habilitées à percevoir la Taxe d'Apprentissage au titre du barème pour la catégorie A (niveau 4 et 5 + Bac Pro). Par la règle de cumul, vous pouvez verser tout ou partie du montant dont vous êtes redevable dans la catégorie voisine B.

### Nous contacter

Adresse :  
BCRM Brest  
CIN Brest - EDM et EDMo  
Case courrier 300  
29240 BREST Cedex 9

Tél :  
02 98 14 89 25 - Responsable Partenariats  
02 98 22 27 05 - Secrétariat  
Fax : 02 98 22 29 86

Mail : [cinbrest.etatmajor@marine.defense.gouv.fr](mailto:cinbrest.etatmajor@marine.defense.gouv.fr)

<http://www.defense.gouv.fr/marine/ressources-humaines/ecoles-et-formations>



Centre d'Instruction Naval de Brest



# TAXE D'APPRENTISSAGE ÉCOLE

# ÉCOLE DES MOUSSES DE MAISTRANCE

**LIEU HISTORIQUE**

**FORMATION UNIQUE**

**MOYENS PÉDAGOGIQUES ADAPTÉS**





# ÉCOLE DE MAISTRANCE

L'École de Maistrance (EDM) forme les officiers mariniens. Ces sous-officiers, spécialistes dans leur domaine, encadrent des équipes et assurent leurs devoirs militaires.



### EDM en quelques chiffres :

- ↕ Jusqu'à 800 élèves chaque année
- ↕ Agés de 18 à 25 ans, dont 15% sont des filles
- ↕ 4 sessions de recrutement (janvier, mars, août et octobre).
- ↕ 16 semaines de formation
- ↕ 3 axes principaux de formation : une formation maritime, une instruction militaire et un enseignement général adapté
- ↕ 9 domaines d'activités pour 26 spécialités proposées



### Programme complémentaire pour les maistranciers :

#### Cycle de conférences avec des personnalités du monde civil et militaire

⇒ sensibiliser les élèves aux enjeux actuels.

#### Sorties en mer et visites des bâtiments de la Marine ou de vieux gréements

⇒ initier les élèves à la vie en mer sur tout type de navire.

#### Passage du permis côtier

⇒ finaliser l'apprentissage théorique des élèves.

#### Passage du TOEIC (Test Of English for International Communication)

⇒ permettre aux élèves de s'ouvrir sur le monde d'aujourd'hui.



### Lidwine Lamisse – Proviseure des Écoles militaires :

«Écoles de la réussite pour nos élèves, ils y acquièrent des valeurs, le goût de l'effort et de la rigueur. Reconnus dans leur technicité et par leurs compétences, ils sauront peut-être, demain, en faire profiter les entreprises de la société civile.

Je vous remercie du soutien que vous voudrez bien apporter à l'École de maistrance et l'École des mousses.»



« Un ancien mousse se reconnaît longtemps même après sa sortie de l'École, à son sens du service, son esprit de discipline, sa conscience professionnelle et son adaptation à la mer ».

**Amiral Bernard Louzeau, chef d'État-major de la Marine de 1987 à 1990.**

# ÉCOLE DES MOUSSES



La nouvelle Ecole des Moussees a ouvert en 2009 avec de nouvelles ambitions : Redonner confiance à des jeunes ayant un véritable potentiel, les former pour qu'ils deviennent des marins professionnels, et offrir aux meilleurs d'entre eux des réelles perspectives de carrières (ex: e-bac pro avec le lycée professionnel maritime de Saint-Malo).



### Les Moussees « nouvelle formule » :

Entre 150 et 160 élèves recrutés chaque année, âgés de 16 à 18 ans, D'un niveau 3ème ou 2nde, souvent en rupture avec le système scolaire.

10 mois de formation, basés sur trois axes: une formation maritime, une instruction militaire et un renforcement du niveau scolaire. 6 domaines de spécialisation professionnelle, selon les aptitudes et les aspirations de chacun.



### Les projets liés à l'École des Moussees :

#### Le parrainage des promotions par une personnalité civile (B. Girardeau, E. Orsenna, J. Tabarly)

⇒ référence morale et emblématique pour les Moussees

**Les embarquements sur les vieux gréements** ⇒ apprentissage des bases de la navigation traditionnelle

**Fruit du mécénat Atout-Chance, nouveau voilier-école de la Marine** ⇒ développer le sens marin des élèves

**L'Armada de l'Espoir** ⇒ rassemblement de jeunes de divers horizons à bord de vieux gréements (prix Armée-Jeunesse en 2011)

#### Le Défi des Moussees

⇒ compétition de yole de mer (avec le Yole Club Brest Iroise)

